

Dimanche 10 mai 2020

Pari tenu !

Chaque Dunkerquoise et Dunkerquois présent à son domicile s'est vu remettre son masque avant le 11 mai

61 100 masques distribués à Dunkerque

Commencée le mardi 28 avril, la distribution des masques à Dunkerque a démarré doucement dans un premier temps, au fil de la confection des masques par les 700 couturières bénévoles à l'échelle de la communauté urbaine et des premières livraisons réalisées par des entreprises.

Elle a connu une nette accélération ces 4 derniers jours. Ainsi, jeudi 7 mai, ce sont plus de 13 300 masques qui ont été distribués. Vendredi 8 mai et samedi 9 mai, ce sont 26 300 masques qui ont été distribués par 220 agents municipaux vendredi et 115 agents samedi, avec l'appui d'une dizaine de volontaires bénévoles.

Toutes les rues de Dunkerque ont fait l'objet d'un premier passage avec remise d'un flyer annonçant un second passage. Ce second passage a déjà pu être fait dans 2/3 des rues.

L'engagement du maire, Patrice Vergriete, est tenu. Au total, **plus de 61 000 masques ont été distribués**. Tous répondent à des normes (AFNOR ou DGA).

Comment cela se passe-t-il pour ceux qui n'ont pas encore eu leur masque ?

Un second passage sera organisé dès que possible dans le tiers des rues n'ayant pas encore pu faire l'objet d'un second passage.

Pour les personnes n'ayant pas été présentes aux 2 premiers passages, un document est glissé dans leur boîte aux lettres et leur indique la marche à suivre.

Elles doivent adresser par mail à leur mairie de quartier leur identité, leurs coordonnées avec leur adresse et la composition de leur ménage, en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants de 5 à 11 ans. Le nombre de masques nécessaire leur sera remis, selon des modalités adaptées pour qu'ils puissent en être pourvus dès que possible. A défaut de mail, elles peuvent contacter le numéro Dunkerque Infos Mairie 03 28 59 1234.

Des échanges de masques possibles

Les habitants qui auraient reçu un masque présentant une malfaçon (casse d'élastique par exemple) pourront se le voir échanger. Pour cela, les habitants concernés peuvent adresser un mail à leur mairie de quartier avec leur identité, leurs coordonnées, leur adresse. A défaut de mail, elles peuvent contacter le numéro Dunkerque Infos Mairie 03 28 59 1234.

Dans un premier temps, les agents de la Ville viendront à domicile pour l'échanger.

Dans le cas d'une demande de remplacement, il est nécessaire de conserver le masque défectueux : il sera demandé aux habitants de le présenter au moment de l'échange.

Mail des mairies de quartier

malo@ville-dunkerque.fr

psynthe@ville-dunkerque.fr

rosendael@ville-dunkerque.fr

dkcentre@ville-dunkerque.fr

Dunkerque Infos Mairie de Dunkerque : 03 28 59 1234